



Wallonie

Le Ministre-Président

23 NOV. 2012

22 NOV. 2012

Monsieur **Jean-Marc ROMBEAUX**  
Fédération des CPAS de l'UVCW  
14, Rue de l'Etoile

5000      NAMUR

N/Réf. : RD/PaD/PhH/mm/46550/68842/12-318

Cher Monsieur Rombeaux,

Votre courrier du 13 novembre, adressé au nom de la Fédération des Institutions hospitalières, de la Fédération des Maisons de repos privées, de la Fédération des CPAS de l'UVCW et de la Section CPAS de l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles m'est bien parvenu et a, évidemment, retenu ma meilleure attention.

Vous m'y faites part de la volonté de vos fédérations, directement concernées par la sixième réforme de l'Etat, de participer à la réflexion devant conduire à l'intégration la plus efficace et harmonieuse possible des compétences appelées à être transférées vers les entités fédérées.

Dans ce cadre, vous exprimez plus précisément votre souhait de figurer parmi les partenaires auditionnés par la Commission Wallonie-Bruxelles dont la relance vient d'être annoncée par les présidents de parti.

En ma qualité de Ministre-Président, par ailleurs président de ladite commission, je prends bonne note de cette démarche, fondée sur l'importance et l'implication des secteurs que vous représentez.

Je puis également vous dire mon intention de relayer cette demande au sein de la Commission Wallonie-Bruxelles qui sera prochainement convoquée pour arrêter sa méthode, son calendrier et la liste des personnes et instances appelées à être entendues.

Je ne manquerai donc pas de vous tenir informé des modalités de cette réflexion, essentielle pour garantir la continuité des services contribuant de manière déterminante au bien-être de nos populations.

Je vous prie de croire, cher Monsieur Rombeaux, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Rudy DEMOTTE

Le Gouvernement wallon